



**COMITE DEPARTEMENTAL DU LOIRET  
DE LA FEDERATION FRANCAISE DE CYCLOTOURISME  
COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR  
DU 24 SEPTEMBRE 2021  
à la Maison des Sports d'Olivet**

**N°2021-05**

A l'attention de :

FFCT

Président du Comité régional Centre-Val de Loire

Président d'honneur du CODEP 45

Présidentes et Présidents des associations loirétaines

Présidents des CODEP 18-28-36-37-41-45

Présents : Paulette Angibaud, Didier Boisseau, Guy Bruneau, René Daudin, Benoît Grosjean, René Martin, Denis Prud'homme, Éric Sigmund

Absents excusés : Antoinette Lardy, Jean-Daniel Guitteaud (pouvoir à René Martin), Guillaume Renault (pouvoir à Didier Boisseau), Bernard Moineau

**Approbation du compte-rendu de la réunion du 11 mars 2021**

- Le compte-rendu de la réunion du Comité directeur du 11 mars 2021 est approuvé et passe au statut de procès-verbal.

**Point sur les affiliations d'associations et licenciés FFCT 2021**

	Nb clubs			Nb licenciés			Jeunes			Féminines			Nouveaux		
	2020	2021	% 2021/2020	2020	2021	% 2021/2020	2020	2021	% 2021/2020	2020	2021	% 2021/2020	2020	2021	% 2021/2020
Loiret	35	35	0%	1112	1018	-8%	55	37	-33%	217	192	-12%	62	42	-32%

- Au 31 août 2021, nous sommes 991 cyclotouristes au sein des 35 associations loirétaines (dont 42 nouveaux licenciés), auxquels il convient de rajouter 27 membres individuels, soit un total de 1018 licenciés.
- Date à date, en 2020, nous étions 1112 licenciés, soit 94 de plus ! (Perte de 9,15 %)
- A noter que la baisse de la population féminine est plus importante que celles des hommes, de même que celle des jeunes (-33%).



## **Agenda 2021**

- Réunion avec la mairie d'Orléans (BCP, base VTT, SF2025, Territoire Vélo), le 15 juin,
- Route Jeanne d'Arc, le 3 juillet,
- Comité des usagers cyclistes n°3 (Orléans Métropole) à Orléans, le 5 juillet,
- Réunion label Territoire Vélo (Orléans Métropole) avec le siège fédéral à Orléans, le 7 juillet,
- Commission Tourisme, le 27 août,
- Formation Mécanique, le 28 août,
- Départ du voyage itinérant Orléans-Toulouse, le 4 septembre,
- Accompagnement du VI vers Toulouse du CODEP Seine-et-Marne, le 5 septembre,
- Réunion Semaine Fédérale Internationale de Cyclotourisme avec la mairie d'Orléans, le 7 septembre,
- Commission Tourisme, le 16 septembre,
- Réunion du comité directeur départemental à la maison des sports d'Olivet, le 24 septembre,

A venir :

- 2èmes Boucles Cyclo du Patrimoine à Orléans Ile Charlemagne, le 25 septembre,
- Randonnée en hommage à Sandrine Martinet, médaillée paralympique, à Gien, le 29 septembre,
- Réunion Calendrier 2022 en visioconférence, le 8 octobre,
- Audax CODEP, à Châteauneuf sur Loire, le 9 octobre,
- Commission Tourisme, le 14 octobre,
- Randonnée Harmonie Mutuelle, le 16 octobre,
- Séminaire CODEP à la maison des sports d'Olivet, le 17 octobre,
- Assemblée générale départementale à Neuville aux Bois, le 23 octobre,

## **Point sur la trésorerie et le suivi des dépenses**

- Le compte de résultats arrêté au 31 août 2021 fait ressortir un excédent de 927,84 €. Les subventions de l'ANS et du Conseil Départemental n'ont cependant pas été versées à cette date et figureront sur l'exercice suivant.
- De nombreux dispositifs financiers sont en place pour faciliter l'accès des jeunes à la pratique sportive (cf. pièce jointe)
- Il est acté l'achat d'un 3ème VAE Route (en taille S), conformément à nos engagements vis-à-vis de nos partenaires institutionnels.

## **Point d'avancement des travaux des commissions**

- **Calendrier 2022 :**
  - ✓ Le calendrier 2022 sera arbitré le 8 octobre en visioconférence.
  - ✓ Le prérequis à toute validation réside dans l'identification de l'association loirétaine porteuse du Challenge du Centre en juillet 2022. Cependant l'absence actuelle de candidatures laisse présager des difficultés pour l'organisation de cette manifestation qui devra être prise en charge dans ce cas par un groupement des associations loirétaines comme cela est le cas en 2021 pour le Cher.
  - ✓ Il est envisagé une présence régulière du CODEP dans le calendrier 2022 : Jeunes, Route Jeanne d'Arc, Boucles Cyclo du Patrimoine, Brevets Audax, Brevets orientation ? Ces points seront à voir lors du séminaire du 17 octobre 2021.
- **Formation :**
  - ✓ Une proposition de formation animateur sera faite pour le début 2022.
  - ✓ Le stage « Mécanique » s'est bien déroulé : 16 inscrits(tes) dont 11 féminines. 5 clubs représentés. Un nouveau stage sera proposé en tenant compte des critiques constructives qui ont été formulées.
- **Jeunes :**
  - ✓ Concentration des jeunes lors du Challenge du Centre de St Laurent Nouan les 3-4 juillet : l'organisation a été maintenue.



- ✓ Le Critérium National du Jeune Cyclotouriste a eu lieu mi-juillet au centre national à Aubusson d'Auvergne. Parmi les 15 en route seulement toutes catégories confondues, 2 OCTistes : Adam, 3ème au général (2ème de sa catégorie) et Clément, 12ème au général (5ème de sa catégorie).
- ✓ Le Trait d'union Cognac-Valognes a eu lieu avec 1 jeune du Centre Val de Loire inscrit : Victor de l'OCT.
- ✓ Education routière 2021 : l'organisation du 6 novembre avec le club de La Ferté a été annulée faute d'autorisation d'accès aux locaux par la ville (pour l'éducation routière 2022, le club de La Ferté est volontaire et souhaite toujours l'organiser. Date à définir avec CODEP 28 et le club de St Georges entre les samedis 12 ou 19 mars 2022).
- ✓ Savoir Rouler A Vélo (SRAV) : possibilité de le faire en 3 demi-journées (à condition d'avoir des formateurs et du public...), selon les exemples possibles dans la région : Vernouillet, St Laurent Nouan...
- ✓ Calendrier à venir :
  - CRER 2021 à Lamotte Beuvron le 2 octobre,
  - CNER 2021 à Voiron fin octobre,
  - CDER 2022 : à La Ferté St Aubin le 12 ou 19 mars 2022,
  - CDJC 2022 : à St Georges sur Eure le 12 ou 19 mars 2022,
  - CRER 2022 à Lamotte Beuvron le 26 mars 2022,
  - CRJC 2022 dans le 41 les 21-22 mai 2022.
- **Photos :**
  - ✓ Rappel du thème 2021 : Les Fontaines.
  - ✓ Pierre Revereault proposera avant l'assemblée générale une nouvelle rédaction du règlement pour les années à venir. Il a reçu très peu de photos pour le concours 2021.
- **Sécurité :**
  - ✓ Benoît Grosjean propose qu'une action Sas Vélo soit menée sur la ville d'Orléans afin de sensibiliser les automobilistes à l'utilité et à l'importance de respecter ces aménagements. Ils sont toutefois absents dans certaines communes ou mal conçus (ex D97 à Fleury les Aubrais où le flux de circulation est très important avec de nombreux feux tricolores). Des signalements aux Mairies concernées et au Conseil Départemental seront faits dans ce sens.
  - ✓ La session de formation des nouveaux délégués sécurité est toujours en stand-by pour cause de Covid 19
  - ✓ Une nouvelle charte cyclable devrait être établie en novembre 2021
- **Site internet :**
  - ✓ 3 interventions sont à poursuivre ou à développer :
    - La Sécurisation du site : Obtention de l'hébergeur (OVH) d'un certificat pour bénéficier de l'occurrence « https »,
    - Page « Notre Histoire » : compléter les années avec le concours de René Daudin,
    - Page « Prêt de Matériels » à développer avec formulaire de demande en ligne pour les matériels prêtés par le CODEP (Vélos, GPS...),
  - ✓ Le site pourra être présenté en vidéo-projection lors de l'assemblée générale du 23 octobre 2021.
- **Tourisme :**
  - ✓ La Route de la rose :
    - La plaquette a été adressée à la FFCT le 30 juin 2021, pour avoir les premières observations de Serge Massot. Nous espérons pouvoir obtenir l'homologation pour la fin de l'année 2021.
  - ✓ La Randonnée « Sur les pas de Jeanne d'Arc » :
    - Comme l'an dernier, la commission Tourisme a participé avec La Pastorale du Tourisme d'Orléans à la deuxième étape de la randonnée « Sur les pas de Jeanne d'ARC. Cette année il fallait rejoindre Jargeau à pied depuis Orléans pour la Pastorale. Les cyclos les moins entraînés devaient effectuer le trajet Aller/Retour jusqu'à Bou, les autres se lançaient sur une boucle de 69 km avec une halte à Bou.
    - Nous étions 38 cyclos inscrits la veille dont deux féminines qui s'étaient portées volontaires pour assurer la l'intendance, finalement 36 ont participé.
    - Sur le parcours des 30 km il y avait 5 cyclos répartis comme suit : 3 féminines et 2 hommes (adultes)
    - Sur celui de 69 km nous étions 31 cyclos : 12 féminines et 28 hommes (adultes) et un garçon de moins de 18 ans.



- Parmi les participants, il y avait 6 non-licenciés.
- Des arrêts commentés sur l'histoire de Jeanne d'Arc dans le Loiret ont agrémentés les circuits (La bataille des Tourelles – L'église de Sandillon – la Bataille de Jargeau). A noter le décès récent d'Alain Hugon, notre brillant guide commentateur.
- Un pique-nique a eu lieu sur le site de la Binette sur le bord de la Loire. Avant de repartir en direction d'Orléans nous avons pu visiter le Musée de la Distillation.
- ✓ Les Boucles Cyclo du Patrimoine
  - La Commission a choisi de maintenir l'organisation de la 2ème édition de cette randonnée au moment du Festival de Loire malgré le peu d'intérêt que la Ville d'Orléans porte à notre manifestation.
  - Nous sommes relégués et cantonnés sur la Base de Loisirs de l'Île Charlemagne. Ensuite nous ne pourrions pas utiliser les bords de Loire.
  - Enfin la responsable de l'organisation du Festival de Loire nous a accordé un entrefilet dans la programmation du Festival de Loire. La Ville d'Orléans ne prendra pas à sa charge le pot de l'amitié que nous avons prévu en fin de journée.
  - Nous organiserons malgré tout notre randonnée en nous adaptant à la situation :
    - Un parcours de maniabilité et de sensibilisation à la sécurité routière sera installé pour les jeunes
    - Un circuit VTT de 14 kilomètres sera mis en place sur le site de l'Île Charlemagne
    - Un rallye cyclo avec deux circuits 29 et 42 km de kilomètres viendra compléter le programme de notre journée.
  - Il faut aussi noter le peu d'intérêt que portent les associations métropolitaines à l'organisation de cette manifestation.
  - Question : Faut-il maintenir cette organisation ?
- **VTT/Gravel :**
  - ✓ Une Base VTT est en cours de réalisation à Briare. La commission VTT sera directement impactée.
  - ✓ Un rendez-vous est à programmer avec le Conseil régional Centre-Val de Loire, le CODEP 41 et le CoReg Equestre afin de poursuivre le projet Route d'Artagnan.
- **Contrôles pour le Conseil départemental :**
  - ✓ Doit-on faire tourner les contrôleurs pour le CD45 ? Le Comité Directeur n'y est pas favorable, car les Clubs concernés connaissent bien la portion qui leur est attribuée. Néanmoins, un problème subsiste pour le circuit Puisaye 2. Un appel a été fait aux Clubs de cette Région pour remplacer le Club défaillant. La décision pourra être prise lors de l'AG.

## **Assemblée générale départementale du 23 octobre 2021 à Neuville aux Bois**

- Tirage au sort de la 1ère lettre de l'alphabet pour la liste des candidats = S
- Il reste à faire :
  - ✓ Accueil + Commission électorale – Intervenants à définir
  - ✓ Rapports Moral, Financier et d'Activités à préparer
  - ✓ Toutes les commissions présenteront leur bilan et leurs objectifs – Définir le délai maximal
  - ✓ Commande de GPS à Neuville aux Bois – Faire proposition aux clubs au préalable
  - ✓ Définir ceux qui feront la préparation le matin et leur déjeuner le midi.

## **Questions diverses**

- Audax CODEP le 9 octobre 2021 : les invitations aux clubs de la Région Centre-Val de Loire vont être lancées. La randonnée est destinée en priorité aux féminines, avec la possibilité d'être accompagnées par un cyclotouriste masculin. Départ de Châteauneuf sur Loire.



- Il est désolant de constater le peu d'intérêt pour les kits de communication fédéraux proposés le 11 juin 2021, de même que pour « A vélo, tout est plus beau ». Pouvons-nous nous passer de communication ?
- Il est tout aussi surprenant le peu d'engouement des cyclotouristes loirétains pour les randonnées de la rentrée.
- Annulation des animations Vélo en juillet et août que le CDOS nous demandait de mettre en œuvre. Finalement c'est plutôt une bonne nouvelle compte tenu du peu de candidatures reçues des associations FFCT d'Orléans Métropole
- Semaine Fédérale 2025 : Une large discussion s'instaure concernant l'opportunité d'une telle manifestation dans le département et principalement au départ d'Orléans. Il sera nécessaire de connaître les volontés des associations loirétaines. Benoît Grosjean va participer prochainement à une réunion avec les dirigeants fédéraux et ceux de la Métropole. Faudra-t-il demander une délibération du Conseil Municipal d'Orléans ?
- Séminaire : programmé en présentiel à la Maison Départementale et Régionale des Sports – Salle Marcel Cerdan - le 17 octobre 2021 à 9 heures 30. Reste à faire l'analyse des PA (Plan d'actions à préparer)

Fin de la réunion à 22 h 30

Le secrétaire

Denis PRUD'HOMME

le Président

Benoît GROSJEAN

## Les aides à la prise de licence sportive à destination des familles en région Centre-Val de Loire à la rentrée de Septembre 2021

	Dispositifs d'aide	Tranche d'âge	Conditions de ressources	Dates	Organismes
<b>Aides nationales</b>	Pass'Sport - 50 €	6 à 17ans (18 pour AAH)	✓	Avant le 31/10/2021	
	Carte passerelle	CM1/CM2/6ème	✓	Année scolaire	
	GoMyPartner - 10 €	/	Sans conditions de ressources	Avant le 17/10/2021	
<b>Aides régionales</b>	YEP'S - 20 €	15 à 25 ans	✓	Saison sportive 2021 - 2022	
<b>Aides par département</b>	Pass'Loisirs - 80 € Caf du Loiret (45)	9 à 17 ans	✓	Avant le 31/10/2021	
	Aide licence sportive - 60 € max Conseil dpt. du Cher (18)	Jusqu'à 16 ans	Sans conditions de ressources	Avant le 01/03/2022	
	Aide licence sportive - 20 à 50 € Conseil dpt. De l'Indre (36)	6 à 17 ans	✓	Avant le 15/06/2022	
<b>Aides locales</b>	Organisations susceptibles de mettre en place des aides à la prise de la licence sportive : <b>Communes et Communautés de communes / Associations sportives / Mutuelles</b>				

## Les aides à la licence à destination des associations sportives en région Centre-Val de Loire à la rentrée de Septembre 2021

	Montant de l'aide	Organisme
<b>Conseil départemental du Loiret (45) :</b> Aide aux associations sportives basée sur les effectifs	De 2,50 € à 10,80 € par licencié	
<b>Conseil départemental d'Eure-et-Loir (28) :</b> Aide aux clubs et associations sportives en fonction du nombre de licenciés mineurs	5 € par licencié mineur	